Ecrit par le 19 avril 2025

Vaccination par la médecine du travail : quel impact pour l’employeur ?

Le sujet du mois vu par les éditions Tissot : depuis le 25 février, les services de santé au travail peuvent vacciner, sous certaines conditions, les salariés contre la Covid-19. Un questions-réponses du ministère du Travail apporte des précisions intéressantes sur les conséquences de cette vaccination pour l’employeur vis-à-vis de son service de santé au travail et des salariés (information des salariés, coût éventuel, etc.).

Les médecins du travail, voire les infirmiers, ont la possibilité de vacciner les salariés volontaires des entreprises adhérentes avec le vaccin Astrazeneca. Actuellement, la vaccination par les services de santé au travail est réservée aux personnes de 50 à 64 ans inclus, atteintes de comorbidités et qui sont volontaires. En effet, le médecin du travail doit, comme le médecin traitant, obtenir le consentement éclairé du salarié avant de pratiquer l’acte vaccinal notamment par le biais d’un entretien médical avec

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

celui-ci, avant la première injection.
Du côté de l'employeur, cette vaccination comporte aussi des conséquences.

Les conséquences de la vaccination dans la relation employeur-service de santé au travail
Le secret médical doit avant tout être respecté. Dès lors, si l'employeur est invité à collaborer à la vaccination des salariés en les informant de cette possibilité, son rôle auprès de la médecine du travail est en fait assez réduit, car il ne doit pas savoir qui se fait ou non vacciner.
Le médecin du travail n'a ainsi pas le droit de l'informer des employés vaccinés. Il agit en toute indépendance. Le secret médical couvre non seulement ce qui lui a été confié, mais aussi ce qu'il a vu, entendu ou compris.
C'est également lui qui vérifie si les salariés sont éligibles à la vaccination et non l'employeur.
Pour faciliter cette confidentialité, il est d'ailleurs préférable de faire la vaccination dans les locaux des services de santé au travail et non dans l'entreprise.
Autre point intéressant à soulever : cette campagne de vaccination ne coûte rien à l'entreprise. En effet, la visite est couverte par la cotisation annuelle versée au service de santé au travail interentreprises, et les services de santé au travail mettent à la disposition de la campagne vaccinale leurs ressources en termes de professionnels de santé et de logistique.
Quant aux vaccins, ils sont fournis gratuitement par l'Etat. L'employeur n'a donc aucune charge financière supplémentaire à supporter.

Les conséquences de la vaccination dans la relation employeur-salariés
Un employeur ne peut pas demander à un salarié s'il s'est fait vacciner, mais il doit informer tout le monde de la possibilité de le faire.
Cette information est large puisqu'elle doit être diffusée à l'ensemble des salariés quel que soit leur âge. Elle doit toutefois faire mention du ciblage de la stratégie nationale (personnes de 50 à 64 ans inclus atteintes de comorbidités à ce stade de la campagne). Elle doit aussi être assez explicite et rappeler que la vaccination repose sur le volontariat. A aucun moment le salarié ne doit se sentir contraint, il s'agit d'une simple information. Les modalités de cette information ne sont pas précisées, l'employeur peut donc procéder comme il le souhaite (courrier, e-mail, affichage, message dans l'Intranet, etc.).
Il doit également penser aux salariés vulnérables, absents de l'entreprise, ou qui bénéficient de l'activité partielle.
A noter qu'une information peut également être diffusée par le service de santé au travail qui peut cibler les salariés susceptibles d'être concernés.
Si le salarié éligible refuse la vaccination, cela n'a aucune conséquence. L'employeur ne peut ni le sanctionner, ni l'écarter de son poste. Il ne doit d'ailleurs même pas être au courant. Aucune décision d'inaptitude ne peut également être tirée de ce refus.
Enfin, notons qu'un salarié peut s'absenter de son poste pour se faire vacciner. Il doit alors seulement informer son employeur qu'il rencontre le médecin du travail à sa demande sans avoir à lui préciser le motif.

Source : *Questions-réponses du ministère du Travail sur la vaccination par les services de santé au travail, mis à jour le 1er mars 2021*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Par Anne-Lise Castell, juriste en droit social et rédactrice au sein des éditions Tissot. www.editions-tissot.fr pour Réso Hebdo Eco – www.reso-hebdo-eco.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Anne-Lise Castell. ©Gilles Piel

(Vidéo) Sainte-Catherine, un dîner de chef caritatif chez soi !

L'Institut Sainte-Catherine propose un événement gastronomique et caritatif en click & collect d'un menu concocté par 32 chefs sous la houlette de Christian Etienne, maître cuisinier de France. Le retrait des paniers gastronomiques se fait les vendredi 16 ou samedi 17 avril à Sainte-Catherine ou depuis chez Helen traiteur. Les commandes doivent être passées avant le 12 avril.

Le panier-repas, pour une personne, du 'Dîner des chefs à la maison' est à 100€ et 30€ de plus si vous souhaitez l'accompagner d'une bouteille fournie par les vignerons partenaires de l'opération. Pour 100€, le menu ne coûtera, en réalité que 34€ après déduction fiscale pour les particuliers et 40€ après déduction fiscale pour les entreprises. Mais commander ces paniers gastronomiques, c'est aussi et surtout participer à la création d'une nouvelle unité de soins palliatifs de 20 lits dont 8 d'hospitalisation de longue durée qui ouvrira ses portes en mai prochain. Ces paniers gastronomiques peuvent également être offerts par les chefs d'entreprise à leurs équipes, leurs clients, leurs partenaires.

Au menu ?
4 pièces apéritives : Petit roulé à l'Italienne, Finger d'agneau façon Tajine, Pic-up de gravlax de saumon à la betterave, Pickles d'oignon et Compression de foie gras aux griottes. Pour la mise en bouche, il s'agira

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

de Crémeux de chou-fleur avec son homard et caviar d'Avruga. En entrée ? Des asperges de Provence crues et cuites comme une charlotte avec son saumon accompagné de pomme et de Curry vert. Le plat fera la part belle à un Suprême de pintade farci d'une matignon au foie gras et parfum de truffes avec sa jardinière de légumes primeurs. Le dessert promeut un Syracuse au citron vert, pistache et fruits rouges.

Commande mode d'emploi
Les commandes se font via www.icap-solidaires.org. Le règlement peut se faire par chèque en remplissant un bon de commande via k.chesnel@isc84.org et au 04 90 27 60 50. La date limite de commande est lundi 12 avril à midi. Le retrait des paniers gastronomiques se fait les vendredi 16 ou samedi 17 avril à Sainte-Catherine à Avignon ou chez Helen traiteur. 884, route de Chateaublanc à Morières-lès-Avignon. 04 90 33 31 73 https://www.helen.fr/ Un document joint à la commande permet de réchauffer et de présenter les mets avec élégance.

La crème de la crème
Les co-organisateurs de cette belle opération sont : Christian Etienne, Maître cuisinier de France ; Eric-Helen Louis, Président d'Helen Traiteur ; Isabelle Maridet, Présidente de l'agence Provence Organisation ; David Bérard, journaliste, animateur et fondateur d'Happening Sud et Benjamin Perles, Directeur de Cote Magazine. Les vignerons partenaires sont : les domaines La Millière – Vignobles Mont-Thabor et Les Teyssonnières.

L'Institut Sainte-Catherine
Sainte-Catherine Institut du cancer Avignon-Provence est spécialisé dans le dépistage et le traitement du cancer. Créé par le docteur Georges Reboul en 1946, il est un établissement de santé privé d'intérêt collectif (Espic). L'institut intervient en radiothérapie, oncologie médicale, soins support, imagerie médicale, pharmacie et recherche clinique. Institut Sainte-Catherine 250, chemin de Baigne-pieds à Avignon. 04 90 27 61 61 Institut Sainte Catherine Avignon (institut-sainte-catherine.org)

Les pays où l'on dort le plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

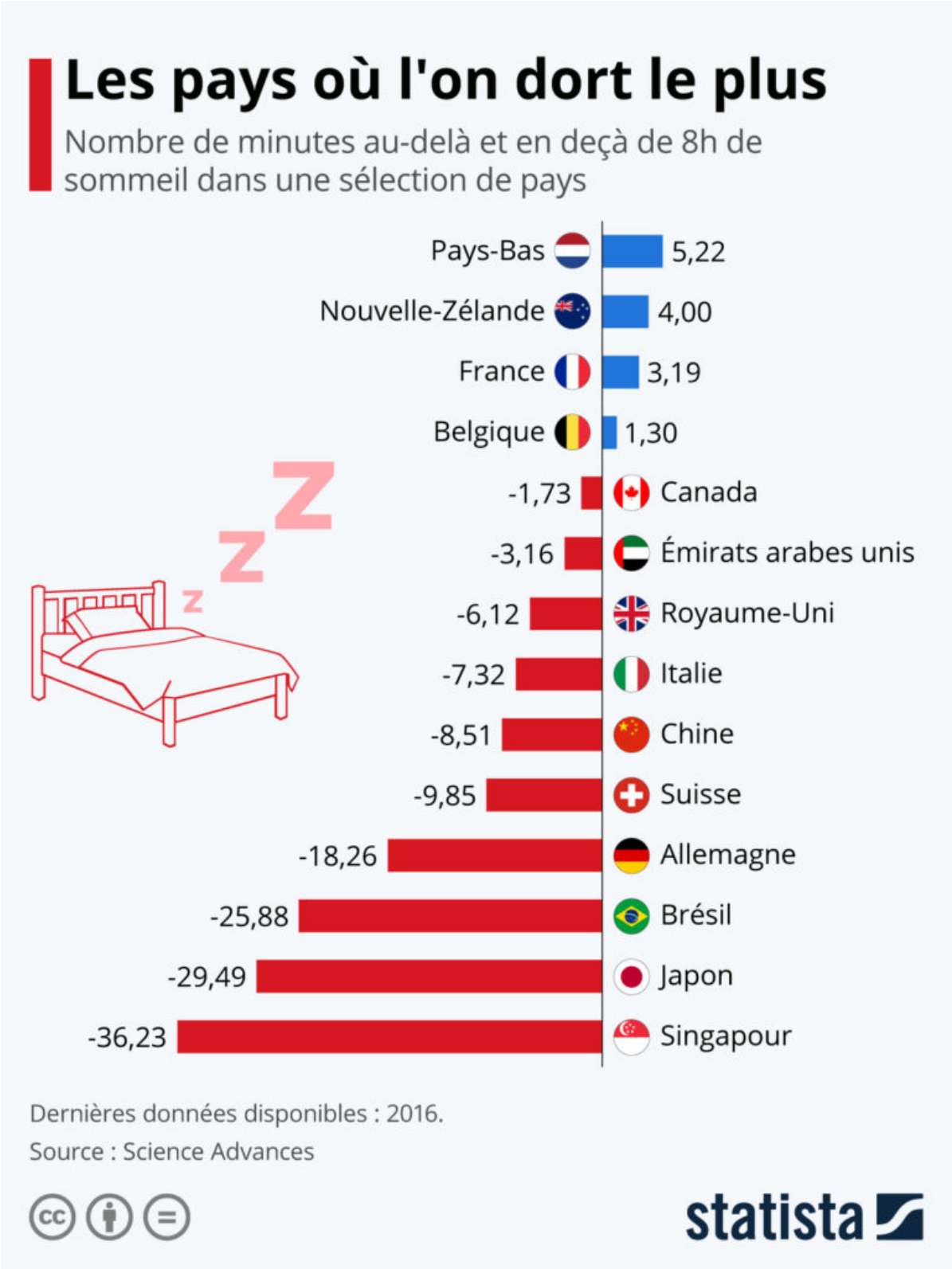

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Alors que nous venons de passer à l'heure d'été, le sommeil – ce précieux allié de notre santé – varie amplement d'un pays à l'autre, selon une étude du journal scientifique Science Advances. Les résultats mettent en avant de nettes différences entre les pays : c'est aux Pays-Bas que l'on dort le plus, avec en moyenne 8 heures et 5 minutes par nuit.

À l'autre bout de l'échelle, on retrouve Singapour où l'on ne dort que 7 heures et 24 minutes en moyenne. Et les Français ? Avec 8 heures et 3 minutes de sommeil, ils sont assez bien placés.

Les chercheurs rappellent d'ailleurs que chaque demi-heure gagnée ou perdue peut avoir un impact sur la santé, notamment sur le système immunitaire et les fonctions cognitives. Un sommeil de qualité sur le long terme est donc à considérer comme un atout contre le coronavirus et plus généralement l'ensemble des risques infectieux.

De Claire Jenik pour Statista

La liste de tous les magasins vauclusiens concernés par la fermeture de demain

Comme nous l'avions annoncé dans l'après-midi, le passage du département en vigilance renforcée en raison de la dégradation de la situation sanitaire entraîne pour conséquence la fermeture des centres commerciaux de plus de 10 000 m² dans le département. La mesure, effective à compter de demain, samedi 27 mars 2021, est prise pour une durée de 4 semaines.

Sont ainsi concernés :
– Centre commercial Cap sud à Avignon
– Castorama Avignon
– Ikea Vedène
– Leroy Merlin Le Pontet
– Alinéa Le Pontet
– Galerie marchande Mistral 7 à Avignon
– Galerie marchande Avignon nord
– Galerie marchande Carrefour Courtine Avignon
– Galerie marchande Leclerc Apt
– Galerie marchande Auchan Cavaillon
– Galerie marchande Hyper U Pertuis

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

– Galerie marchande Carrefour Orange
– Galerie marchande Leclerc Carpentras
– Galerie marchande Leclerc Bollène
– Galerie marchande Leclerc Valréas

Dans ces établissements, hormis les pharmacies et les services publics, seuls les commerces proposant principalement une offre alimentaire restent ouverts.
Les commerces fermés bénéficieront naturellement des mesures de soutien renforcé mises en place par le Ministère de l'économie et des finances : fonds de solidarité renforcé, prêts garantis par l'État et activité partielle sans reste à charge.
Au regard de la situation sanitaire, les conventions de restauration collective temporaire permettant aux ouvriers du BTP de déjeuner au restaurant sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Les autres mesures appliquées dans le département
En outre, les mesures suivantes continuent de s'appliquer dans le Vaucluse :
– couvre-feu de 19h à 6h,
– interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique, hors manifestations revendicatives,
– obligation du port du masque sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public pour toute personne de onze ans et plus dans tout le département,
– interdiction de vente et de consommation d'alcool sur la voie publique de 19h à 6h,
– interdiction des soirées dansantes dans les établissements recevant du public dont l'ouverture n'est pas interdite, ainsi que dans l'espace public couvert ou de plein air,- interdiction des buvettes et points de restauration debout dans les établissements recevant du public et/ou itinérant dont l'ouverture n'est pas interdite, ainsi que dans l'espace public couvert ou de plein air.

Renforcement des contrôles, nouvelles opérations de dépistage et 'vaccinodrome'
Des contrôles renforcés seront réalisés par les forces de sécurité intérieure pour s'assurer du respect de ces mesures, avec l'appui des polices municipales.
Par ailleurs, « l'organisation de nouvelles opérations de dépistage, qui reposent sur le déploiement des brigades de médiateurs Covid dans les structures et établissements recevant du public concernés par des cas positifs ces derniers jours et le renforcement des tests en milieu scolaire, doit permettre de casser les chaînes de contamination, explique la préfecture de Vaucluse. Grâce à l'allocation de doses de vaccin supplémentaires, les centres de vaccination pourront ouvrir de nouveaux créneaux de rendez-vous dans les jours qui viennent, tandis que l'équipe mobile départementale va poursuivre son activité dans les communes les plus éloignées du département. Enfin, un centre de vaccination de grande capacité (6 000 vaccinations / semaine) ouvrira ses portes début avril. Cette stratégie, qui repose sur des mesures de ralentissement de la circulation virale et sur l'accélération de la couverture vaccinale, doit permettre collectivement et durablement d'endiguer l'épidémie. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Où sont produits les vaccins contre le Covid-19 ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

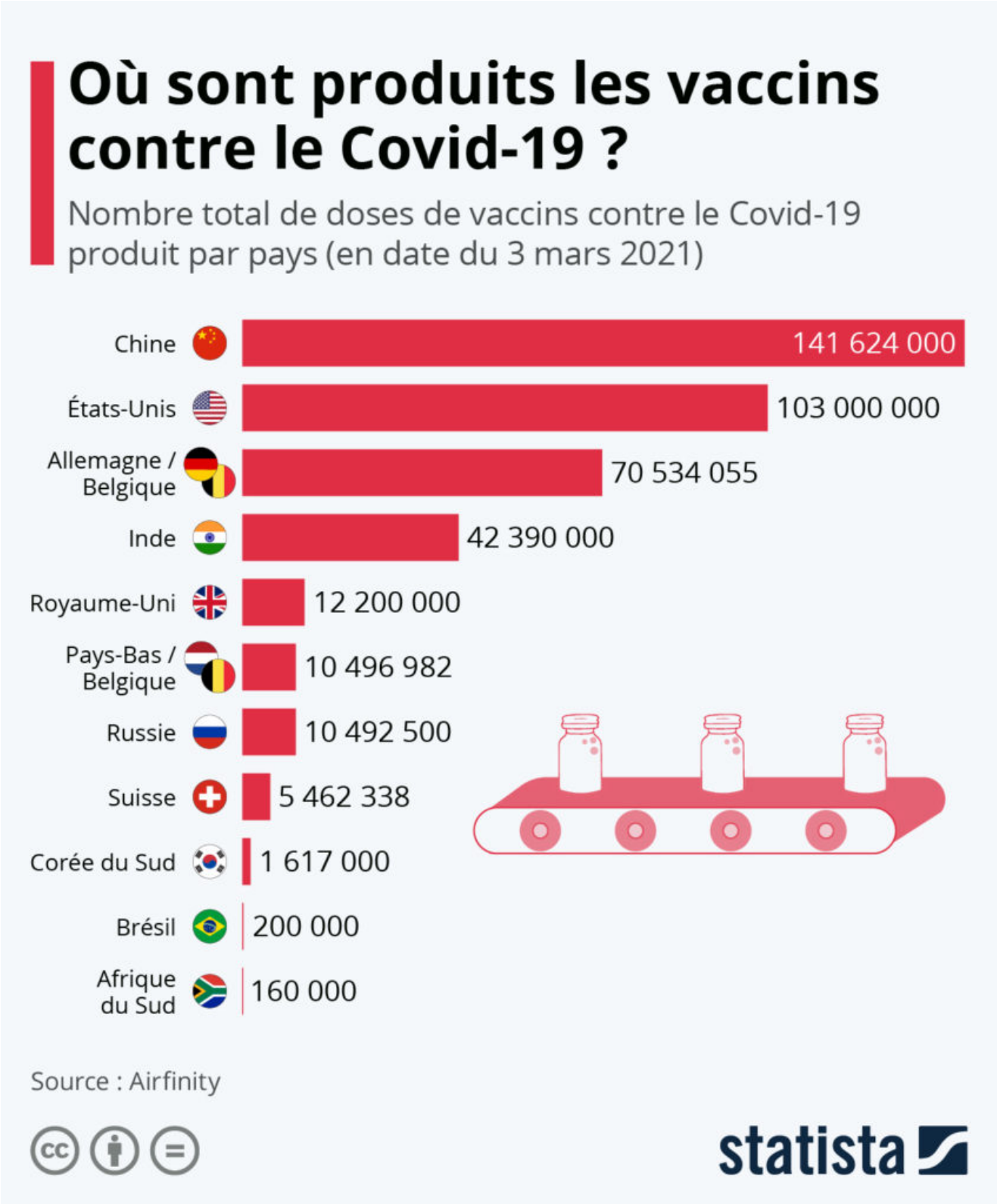

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

L'entreprise de logiciels scientifiques Airfinity vient de publier de nouvelles données sur la production mondiale de vaccins contre le Covid-19. Alors que les cadences de production et de livraison commencent à s'accélérer, c'est pour le moment le groupe Pfizer qui a fabriqué le plus de doses avec un total de près de 120 millions, devant Sinovac (plus de 90 millions) et AstraZeneca (environ 83 millions).

Au total, quelques 413 millions de doses ont été produites dans le monde début mars 2021. Et c'est de Chine que provient le plus grand nombre, soit près de 142 millions (34 % du total), tandis que les États-Unis ont dépassé le cap des 100 millions de doses produites (25 % du total). L'Union européenne n'est pas en reste, puisque l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas ont fabriqué ensemble plus de 81 millions de doses (près de 20 % du total), alors que le deuxième pays le plus peuplé de la planète, l'Inde a contribué pour la moment à la production de plus de 42 millions de doses.

En France, plusieurs sites participent actuellement à la production des vaccins comme le rapporte l'Usine Nouvelle, notamment en ce qui concerne le remplissage et le conditionnement, mais « les capacités de production françaises sont saturées par d'autres vaccins, dans l'immédiat », comme l'a indiqué récemment le gouvernement.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Isle-sur-la-Sorgue : la vaccination désormais accessible aux plus de 70 ans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

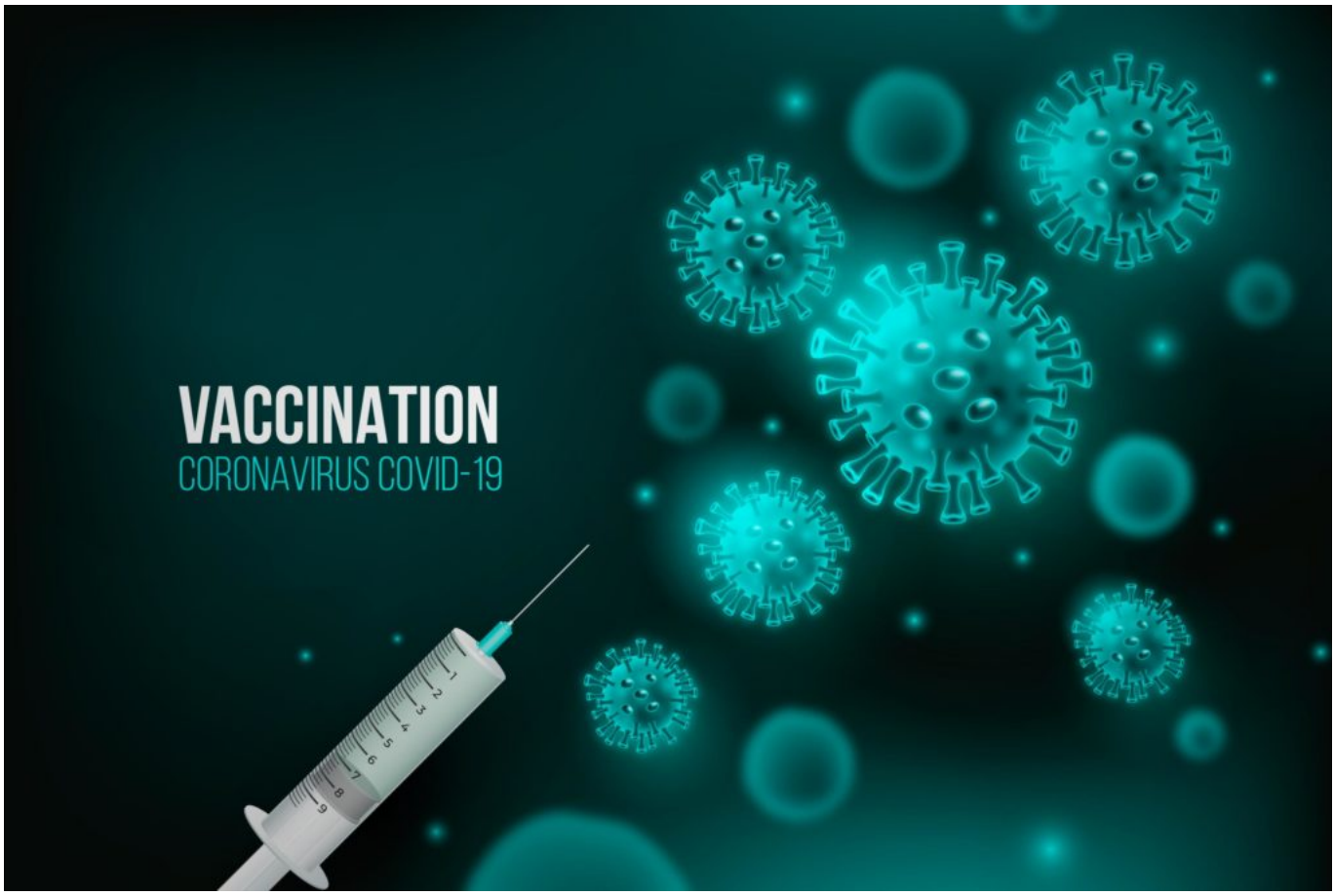

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Pays des Sorgues et Luberon informe que la vaccination sera désormais accessible aux personnes âgées de plus de 70 ans au centre de vaccination de l'Isle-sur-la-Sorgue/Cavaillon dès demain, samedi 27 mars.
Situé place des frères Brun au centre hospitalier de l'Isle, le centre de vaccination est accessible uniquement sur rendez-vous par téléphone au 04 90 38 96 53 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30) selon le nombre de doses de vaccin disponibles.

Pour s'informer de l'ouverture de nouveaux créneaux de vaccination de vaccination, les habitants sont invités à consulter :

- le site Internet de la Ville
- la page Facebook de la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue
- les panneaux lumineux de la Ville

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Covid : le taux d’incidence remonte en flèche dans le Vaucluse

Avec un taux d’incidence de 305 en semaine 11 (période du 15 au 21 mars), le Vaucluse affiche le plus haut niveau du nombre de nouveaux cas pour 100 000 habitants depuis le début de l’année. Pour retrouver un tel pic dans le département, où le variant anglais représente désormais plus de 75% des personnes nouvellement infectées, il faut remonter à mi-novembre 2020. On est donc loin des chiffres encourageant d’y il a 15 jours (taux d’incidence de 221 en semaines 7 et 9).

> **« Le variant anglais représente plus de 75% des personnes infectées dans le département. »**

Ce bilan fait apparaître de grandes disparités en Vaucluse (voir carte en visuel), entre les territoires de la Communauté de communes Rhône-Lez-Provence (184) et ceux de Ventoux-Sud (475) et du Pays d’Apt-Luberon (474).
Toutefois, la vaccination semble porter ses fruits puisque le taux d’incidence des personnes âgées de plus de 90 ans a été divisé par 5 et par 2 pour les 80-89 ans depuis le début de l’année en Vaucluse.

Fermeture des établissements scolaires
C’est particulièrement en milieu scolaire que l’épidémie rebondit dans le Vaucluse, notamment dans le second degré que ce soit chez les enfants que les personnels adultes. Cela explique les nouvelles fermetures d’établissements scolaires décidées par la préfecture.

Ces nouvelles fermetures concernent :

- le collège Jeanne d’Arc à Apt
- l’école maternelle de Maubec
- une classe à l’école élémentaire les Jardins de Vedène
- une classe de maternelle à l’école Gérard-Philipe de Sorgues
- une classe au lycée Charles de Gaulle à Apt
- une classe de maternelle à l’école des Sources de Gargas
- une classe de maternelle à l’école Marie-Pila de Carpentras
- ainsi que prolongation de la fermeture d’une classe de maternelle de l’école les Cordeliers à Apt

Par ailleurs, certains établissements jusqu’alors fermés devraient rouvrir jeudi 25 mars prochain.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Il s’agit :

- de l’école élémentaire Jardins à Vedène (une classe fermée)
- du collège La Salle à Avignon (une classe fermée)
- et de l’école primaire privée Saint-Charles à Cavaillon (une classe fermée).

Tests salivaires dans les écoles et les collèges
Des tests salivaires vont également avoir lieu dans les établissements scolaires. Cette campagne se déroule aujourd’hui à l’école de la Bastidonne et au collège Frédéric-Mistral à Avignon. Elle se poursuivra jeudi prochain à l’école Jacques-Prévert de Beaumes-de-Venise et au lycée Frédéric-Mistral à Avignon. Vendredi cela sera ensuite le tour de l’école Mitan à Vedène. Après, les dépistages auront lieu à l’école Simone-Veil à Avignon (29 mars), à l’école Augier à Pertuis (30 mars) ainsi que les écoles Scheppler à Avignon et de La Colline et Les Cordeliers à Apt (1er avril). Enfin, des tests antigéniques sont aussi prévus le 29 mars au lycée de l’Arc à Orange.

La mortalité retrouve les niveaux de 2020 et 2019
Au bilan, le nombre de personnes hospitalisées reste élevé, malgré une baisse récente : le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre, avec 526 personnes hospitalisées.
Hier, en début d’après-midi, 252 personnes étaient hospitalisées dont 15 en réanimation et soins intensifs (168 en hospitalisation conventionnelle et 69 en soins de suite et réadaptation.
Au total, on dénombre en Vaucluse 898 décès en tout depuis le début de l’épidémie (714 décès au total à l’hôpital, dont 14 durant la semaine 11) et 184 en EHPAD (Etablissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes). D’une manière plus globale, après un pic de la mortalité durant le mois de janvier, le nombre de décès dans le département est désormais comparable à ceux de 2020 et 2019.

Avant et après Covid, quid des inégalités d’accès aux soins en Vaucluse ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Mutualité Française, Marc Devouge, Secrétaire général de Mutualité Française Sud tire la sonnette d'alarme : l'inégalité de l'accès aux soins se creuse. Il préconise le regroupement de personnels de santé pour mailler efficacement le territoire, améliorer la prise en charge du patient et réclame le transfert de compétence de la prévention de la santé à la Région.

« La crise sanitaire engendrée par la Covid-19 a mis en évidence l'inégalité d'accès aux soins des Vauclusiens », souligne Marc Devouge, Secrétaire général de la Mutualité française Sud et président de la délégation départementale Vaucluse. En cause ? Le nombre de médecins atteints par l'âge de la retraite face à une population vieillissante touchée par des maladies chroniques. La solution ? Le regroupement de professionnel de santé pour une approche globale de celle-ci ; la promotion de la médecine préventive et le choix des personnes âgées à rester chez elles avec un accompagnement dans leur lieu de vie où d'être prises en charge en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

dépendantes).

Etude à l'appui
La Mutualité française partage les résultats de l'étude annuelle issue de l'Observatoire de la Santé. «La crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons entraîne une prise de conscience accrue des problématiques de santé. Dans ce contexte, l'étude annuelle de l'Observatoire de la Mutualité Française rappelle et souligne que l'accès aux soins reste une problématique majeure,» souligne Marc Devouge.

En manque de médecins
«Au-delà de la Covid, les Vauclusiens éprouvent le besoin de consulter pour toutes les autres formes de pathologies, or, l'étude de l'Observatoire de la Santé 2020 montre que la demande de soins est en constante augmentation en raison de deux principaux facteurs : l'accroissement et le vieillissement de la population et le développement de pathologies chroniques. Une situation qui, dans les années à venir, accentuera les inégalités d'accès aux soins en raison notamment de la disparité de la densité des professionnels de santé sur le territoire.»

Anticiper les besoins
«Le Vaucluse avec 154 médecins généralistes pour 100 000 habitants est proche de la moyenne nationale de 152 pour 100 000 habitants. Si globalement en France, 7,4 millions de personnes, soit 11% de la population, résident dans une commune où l'accès à des médecins généralistes est limité, cette inégalité est moins représentative dans le Vaucluse, car 5% seulement de la population réside en zone sous-dense en médecins généralistes. Néanmoins, l'âge de ces derniers laisse augurer, à terme, une diminution des effectifs compte-tenu de leurs futurs départs à la retraite. En effet, 9% des médecins généralistes du département sont dans la tranche d'âge des plus de 55 ans. Une donnée à prendre en considération, car sur le plan national, l'étude prévoit une diminution des médecins généralistes de 13% d'ici 2025.»

Les spécialistes vauclusiens en sous-représentation
«La présence des médecins spécialistes est déficitaire. Avec 175 spécialistes pour 100 000 habitants, le Vaucluse se positionne 9 points en dessous de la moyenne nationale (190 pour 100 000). La problématique de l'accès aux soins dans le Vaucluse concerne donc plus particulièrement l'accès à ces professionnels spécialisés (par exemple gynécologues, ophtalmologues, …) qui sont essentiellement concentrés dans les grands pôles et par conséquent répartis de manière hétérogène sur le territoire.»

Des solutions
«Pour pallier ce phénomène, la Mutualité Française soutient plusieurs projets dont le développement des centres de santé. «Centres ou maisons de santé, sont autant de réponses tendant à l'amélioration de l'accès aux soins en Vaucluse. Ainsi, l'exercice regroupé de la médecine ou des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) restent encore trop méconnues du public (seuls 36% des répondants de l'enquête Mutualité Française-Harris Interactive connaissent les CPTS). Les médecins ne souhaitent plus exercer de manière isolée. Nous observons que dans les CPTS Vauclusiennes, l'exercice regroupé de la médecine est particulièrement bien accueilli par le public. Les centres de santé mutualistes pratiquent le tiers payant, ont des tarifs maîtrisés et sont équipés de plateformes techniques. Ces critères permettent une prise en charge qualitative des patients. Le développement de ce type de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

centre est une mesure fortement soutenue par la Mutualité Française qui plus est dans le département du Vaucluse, le plus pauvre de France, avec un taux de pauvreté de 20% (contre 14,7 % au niveau national), et un effectif CMU (Couverture maladie universelle) de 9,6% contre 7,3% en national,» précise Marc Devouge, président de la délégation départementale Vaucluse.

La e-santé
Concernant la téléconsultation en période de confinement, le Vaucluse est en dessous de la moyenne. En effet, le nombre de téléconsultations dans le département a atteint les 6 810 consultations entre septembre 2018 et mars 2020. Alors que certains départements voisins comme les Bouches-du-Rhône se sont situés trois fois au-dessus de la moyenne nationale (11 948 par département), le Vaucluse est quasiment deux fois en dessous de la moyenne (-175%). Pour la Mutualité française «Le département n'exploite pas encore assez le potentiel de développement de la e-santé. Pour autant, l'étude souligne les limites de la télémédecine en indiquant que cette démarche ne peut pas convenir pour tous les motifs de consultation. De surcroît, il faut prendre en considération l'accessibilité au numérique et la prise en main des dispositifs digitaux qui semblent plus complexes pour les seniors.»

Préconisations
Face aux inégalités sociales et territoriales que la crise sanitaire a rappelées et amplifiées, la Mutualité Française propose cinq actions : «Généraliser les espaces de santé pluri professionnels pour le premier recours aux soins. Cette mesure a pour objectif de mettre fin à l'exercice isolé de professionnels de santé à l'horizon de cinq ans. Donner aux personnes âgées en perte d'autonomie le choix de leur lieu de vie. La Mutualité propose de réinventer le modèle de l'Ehpad pour renforcer ses compétences médicales et les ouvrir sur le territoire, afin d'en faire un centre de ressources gériatriques et permettre le choix du maintien à domicile, même en cas de dépendance lourde. Et, enfin, optimiser la chaîne d'approvisionnement sanitaire.

Transférer aux régions la compétence de la prévention
La Mutualité Française propose de restaurer la souveraineté et de revoir les politiques de recherche, de stocks et de distribution. «Transférer aux régions la compétence de la prévention pour que les Français puissent vivre en bonne santé le plus longtemps possible grâce à une politique de prévention de la santé gérée au niveau régional. Recentrer les Agences Régionales de Santé (ARS) autour de deux missions régaliennes : la sécurité sanitaire et la régulation de l'offre. «Les ARS doivent piloter l'offre de santé avec neutralité et mieux prendre en compte la complémentarité des différents acteurs, publics comme privés.»

Un 12e centre de vaccination gardois ouvre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

ses portes à Pont-Saint-Esprit

Un nouveau centre de vaccination porté par le centre hospitalier de Pont-Saint-Esprit et les professionnels de santé libéraux, va ouvrir le lundi 22 mars. Avec les centres de Bellegarde et Saint Ambroix ouverts jeudi dernier, il s'agira du 12e centre gardois (cela représente 1 centre pour 62 500 habitants). Le nouveau site de Pont-Saint-Esprit pourra proposer 210 vaccinations par semaine et aura la capacité de monter en puissance dès le mois d'avril.
« La vaccination est ouverte pour les personnes de plus de 75 ans ainsi que les personnes de 50 à 74 ans avec une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19. Dans ce dernier cas, se rendre au centre de vaccination avec une prescription médicale, rappelle la préfecture du Gard. Pour obtenir un rendez-vous, il convient soit de se connecter sur le site https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html et de choisir ensuite un centre de vaccination soit de composer le 0800 54 19 19. »

A signaler que l'ensemble des centres de vaccination du Gard (département où le taux d'incidence dépasse 290) vont offrir près de 10 000 plages de vaccinations supplémentaires sur l'ensemble des deux dernières semaines du mois de mars.

*Les 12 communes qui disposent d'un centre de vaccination : Aigues-Mortes, Alès, Bagnols-sur-Cèze,

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Bellegarde, Nîmes (CHU et cerntre des Costières), Pont-Saint-Esprit, Saint-Ambroix, Uzès, Vauvert, Les Angles (espace le Forum) et Le Vigan.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !